

Le Saint-Mitréen

25

Journal municipal
Mars 2025



**Saint-Mitre-les-Remparts :
optimisation et valorisation**



Ville de Saint Mitre les Remparts



www.saintmitrelesremparts.fr

2	Édito
3	Sécurité et valorisation : ZAC des Étangs
4-5	Gestion des déchets dans le centre-village
6-7	Étangs : le grand retour de l'eau
8	Carnaval
9	Les enfants chouchoutés dans les crèches
10-11	Retour en images
12	En bref
13	Conseil municipal Point travaux
14	Portrait État civil
15	Expression Libre
16	Agenda

📞 Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55

> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr

Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38

> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr

Collecte des déchets (Métropole) : 0800 94 94 08

> collecte.paysdemartigues@ampmetropole.fr

Services techniques : 04 42 44 03 45

> servicestechniques@saintmitrelesremparts.fr

Service urbanisme : 04 42 80 98 41

> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr

Espace Familles-Solidarités : 04 42 06 74 16

> ccas@saintmitrelesremparts.fr

> espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°25

Directeur de publication : Vincent Goyet

Rédaction : Loretta Jobard, Johan Galindo

Crédits photos : Céline Parenté, Loretta Jobard, Élus, Rémi Baignel, Cyril Catterne, Jean-Marc Chianea, Kevin Courtois, François Moura, Freepik, DR, Armando De Castro (couverture)

Réalisation : Service Communication

Tirage : 3 100 exemplaires

Périodicité : 6 numéros annuels

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2025

N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.

Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Une nouvelle fois, la situation internationale vient modifier l'équilibre géopolitique mondial et questionner le modèle de Défense de notre pays, adossé depuis 1949 au soutien opérationnel de l'OTAN. Comme la démocratie, la paix n'est jamais un acquis, mais toujours un idéal à préserver.

L'effort militaire annoncé par l'Union européenne vise à accroître notre souveraineté, et à éviter d'être tributaire des intérêts politiques et économiques des Etats-Unis. C'est d'autant plus important que ces derniers se désengagent progressivement de tous les théâtres d'opérations de maintien de la paix, et annoncent clairement leur volonté de gains territoriaux, comme la Chine et la Russie. Il est plus que jamais fondamental pour l'Europe de retrouver une véritable autonomie de réflexion et d'action, ce qui passe aussi par une juste compréhension de ces enjeux par les citoyens.

Dans notre circonscription, la présence de la base aérienne 125 à Istres nous sensibilise depuis longtemps à l'importance de la dissuasion nucléaire française, qui constitue un atout stratégique majeur. Militaires et civils se côtoient et participent d'une cohésion nationale à laquelle nous sommes tous profondément attachés. A côté de la pétrochimie et de la sidérurgie, l'industrie aéronautique demeure un acteur majeur de la richesse et du dynamisme de notre territoire métropolitain. Là encore, les investissements massifs annoncés dans les années à venir nécessitent que l'Etat et les collectivités avancent main dans la main pour mettre à niveau nos équipements, et particulièrement nos infrastructures routières.

Plus profondément, c'est aussi notre modèle de société qui est ébranlé : comment continuer à financer un modèle social de solidarité auquel les Français demeurent légitimement très attachés, dans un contexte où le travail est de plus en plus dénigré, et où certains imaginent n'avoir que des droits mais aucun devoir ? Le sens de l'effort, de l'entraide, de l'honneur, du respect, sont des repères d'autant plus fondamentaux qu'ils semblent se dissoudre dans une époque marquée au contraire par la superficialité, le zapping, l'ultra-consumérisme, et le culte d'une image mille fois retouchée pour flatter les egos, susciter l'envie, capter l'attention et monétiser l'influence des nouveaux gourous qui sévissent sur les réseaux sociaux.

C'est par l'éducation et la culture que les civilisations se renforcent. A chacun d'utiliser à bon escient les vingt-quatre heures dont il dispose chaque jour pour continuer à lire, apprendre, se cultiver, exercer son esprit critique, être curieux de tout, attentif aux autres, et œuvrer à un avenir meilleur.

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts



Aménagements : cap sur la ZAC des Étangs

Réfection de voirie, ralentisseurs, matérialisation de ronds-points et raccordement du secteur Ouest de la ZAC au rond-point Protis : notre zone commerciale fait peau neuve.

Annoncés en juillet dernier, les travaux de valorisation et de sécurisation de la ZAC des Étangs sont désormais quasiment terminés. La grande majorité des aménagements prévus ont été réalisés, offrant déjà un cadre plus sécurisé et attractif pour les habitants, les commerçants et les visiteurs.

Accès facilité au secteur Ouest

L'un des principaux chantiers portait sur le raccordement du rond-point Protis au secteur Ouest de la zone économique. Désormais opérationnel, cet aménagement facilite l'accès aux entreprises situées de ce côté et fluidifie la circulation au cœur de la ZAC.

Travaux restants : bientôt la touche finale !

Deux éléments restent toutefois à finaliser :

- **L'îlot de rond-point** devant King Jouet, dont le rallongement est encore à venir pour sécuriser les entrées et sorties de véhicules.
- **Le déploiement des deux abribus**, prévus aux arrêts Peupliers (avenue des Peupliers) et Roseaux (rue des Roseaux), qui interviendra prochainement.

Une transformation notable

Les autres aménagements, qu'il s'agisse de la voirie, des trottoirs ou des dispositifs de sécurité comme les ralentisseurs rue des Saladelles, ont d'ores et déjà transformé la ZAC des Étangs.

Ces travaux, menés en concertation avec la Métropole, s'inscrivent dans une démarche globale visant à renforcer l'attractivité de la zone tout en apaisant les circulations.

La commune continue de veiller à ce que l'entretien de la ZAC soit à la hauteur des attentes, tout en restant attentive aux besoins exprimés par les usagers et les commerçants.



Afin d'apaiser la circulation, des aménagements de voirie ont été matérialisés.



L'ouverture du rond-point Protis vers les commerces de la rue de Courtine était très attendue, afin de relier toute la ZAC des Étangs.



Gestion des déchets dans le centre-village : vers une disparition des crochets

Afin d'apaiser et de sécuriser la circulation, un plan d'installation de ralentisseurs est programmé dans toute notre commune fin janvier.

Il y a quelques années, afin d'éviter les poubelles abandonnées par terre dans les ruelles du centre-village, la municipalité a déployé des crochets sur les façades des habitations pour permettre aux riverains d'y positionner leurs déchets.

Ce système a apporté une réponse partielle à l'enjeu salubrité, mais très insuffisante au regard de l'enjeu déchets. L'été dernier, un questionnaire distribué à la population a permis aux Saint-Mitréens de s'exprimer sur le sujet. Une majorité s'est prononcée pour la disparition des crochets :

A la question « Je trouve le système des crochets inesthétique », 50% ont répondu Oui, 31.82% Non (18.18% ne se prononcent pas) ;

A la question « Je trouve le système des crochets source d'insalubrité », 43.94% ont répondu Oui, 36.36% Non (19.70% ne se prononcent pas) ;

A la question « Je suis prêt(e) à

marcher quelques mètres pour jeter mes ordures ménagères », 53.03% ont répondu Oui, 25.76% ont répondu Non, (21.21% ne se prononcent pas).

Un système peu satisfaisant

En plus d'être disgracieux, le système de poubelles au crochet n'encourage pas le tri, bien au contraire. De nombreux riverains y accrochent quotidiennement des poubelles énormes, remplies d'emballages. Mais aussi des cartons, ou même quantité d'encombrants, au lieu de les apporter dans l'une des déchèteries gratuites de notre territoire. Sans compter ceux qui ne respectent pas les horaires pour sortir leurs poubelles.

' *L'incivisme demeure quotidien. Il doit cesser.* ' indique Monsieur le maire Vincent Goyet.

Avec le début des travaux dans notre cœur de village, la collecte des déchets a dû évoluer : les deux points de collecte collective pour le verre et

le tri installés au parking de la Manare et au parking de l'Europe (à côté de la mairie) ont ainsi été complétés par des conteneurs dédiés à la collecte des déchets ménagers, en lieu et place du système de crochets.

Évolution des pratiques

Si les travaux actuels de rénovation de notre cœur de village représentent évidemment une contrainte temporaire, ils apportent donc aussi, dès à présent, du positif : les rues et les façades en intra-muros ne sont plus encombrées quotidiennement de poubelles ou de sacs à déjections canines. Les abandons d'encombrants ont également disparu.

Afin d'éviter que certains riverains continuent à abandonner leurs déchets sur leur crochet (ou ceux de leurs voisins), la commune va retirer les crochets en intra-muros.

En dehors de l'intra-muros, les habitants du centre-village qui souhaitent profiter de ce nouveau

Que faire si la collecte n'est pas passée ?

dispositif pour ne plus voir leurs façades encombrées de poubelles peuvent évidemment et, dès à présent, déposer leurs déchets dans les points de collecte de la Manare et mairie. **À noter qu'il s'agit de lieux où une grande partie des riverains garent leurs véhicules, et où ils sont déjà censés apporter leurs déchets recyclables.**

À terme, l'amélioration de notre cadre de vie va naturellement conduire à mettre fin à la collecte des déchets au crochet pour l'ensemble de la zone concernée par ce système.

La commune a également étudié la possibilité de déployer des conteneurs enterrés dans les rues proches du centre-village. Malheureusement, l'étroitesse des voies ne permet pas le passage des camions qui viennent les vider.

Un enjeu collectif

Plus globalement, notre société hyper consumériste est devenue fortement productrice de déchets, conduisant le législateur à renforcer les obligations en matière de tri et de recyclage. La mise en décharge est de plus en plus limitée. **Les coûts de prise en charge de nos déchets ont ainsi fortement augmenté. Face à ces évolutions, la réponse individuelle et collective exige des efforts nouveaux.**

Modifier nos habitudes est un enjeu toujours délicat, mais absolument nécessaire. La municipalité assume ses responsabilités en rappelant à tous que la solution n'est pas dans la diminution du civisme, mais dans l'accroissement du sens civique. Y compris – voire surtout – quand le service de collecte est défaillant.

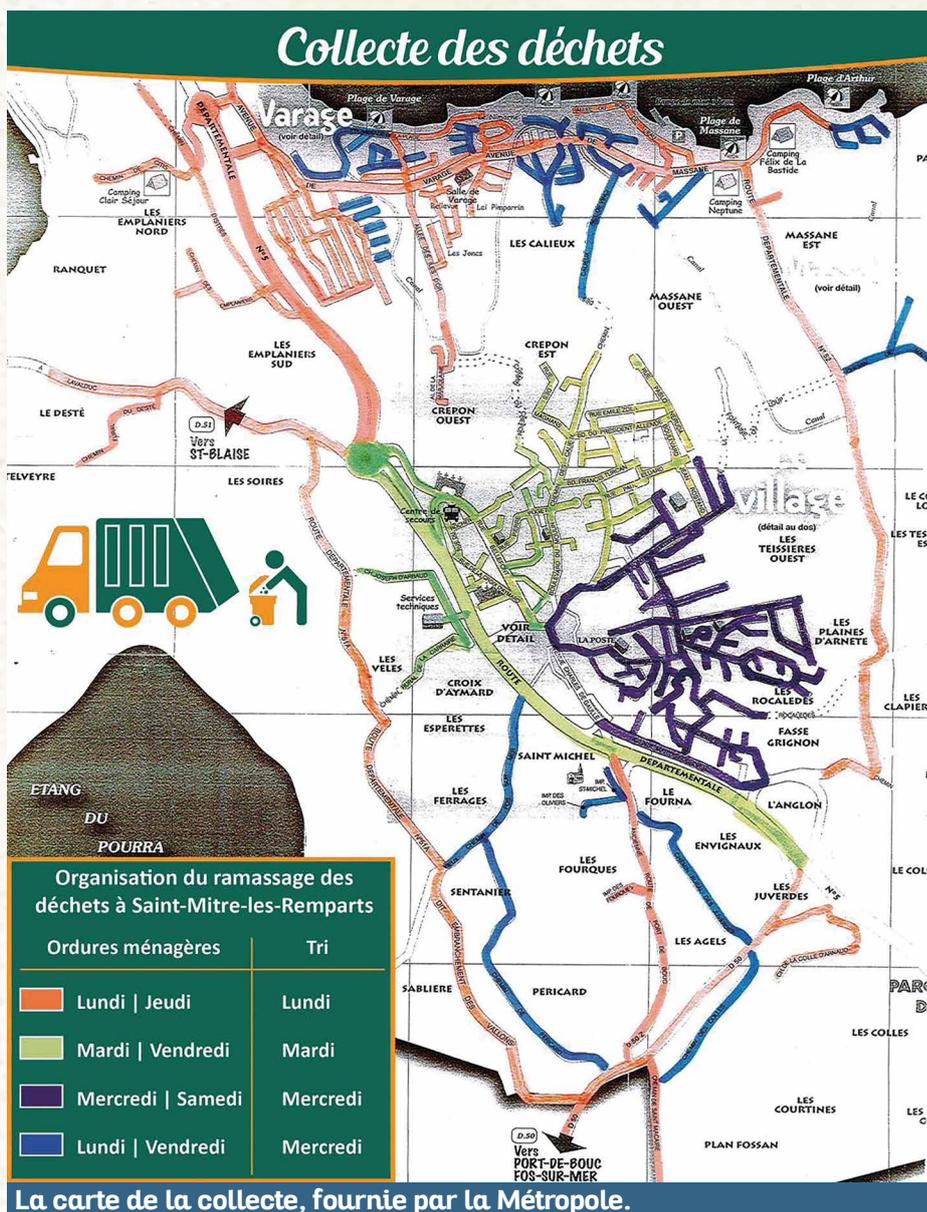
Notre village et ses habitants méritent que les déchets cessent d'être le paysage quotidien de nos façades.



La Métropole Aix-Marseille-Provence est en charge de la gestion des déchets. Si vous constatez un dysfonctionnement dans la collecte de vos déchets, il existe des solutions pour le signaler :

- Un centre d'appels dédié joignable du lundi au samedi : 0800 94 94 08
- Une application : la Métropole vient de lancer "Adoptez le R3FLEXE", une application mobile destinée à faciliter la gestion des déchets et à renforcer la propreté urbaine. Cette nouvelle appli gratuite permet à chaque habitant de devenir acteur de son territoire en signalant, en quelques étapes, les problèmes de propreté ou de voirie observés dans sa commune.

La commune demeure à l'écoute des riverains pour intervenir auprès des services de la collecte lorsque nécessaire. Ceci implique évidemment que les riverains préviennent les services municipaux en cas de non passage et de non réponse de la métropole, par mail ou téléphone au bureau du maire, mais Facebook n'est pas le moyen de communiquer avec les services municipaux.





Pourra : le grand retour de l'eau !

Comme annoncé, et après plusieurs mois de chantier, l'étang du Pourra est progressivement remis en eau, grâce à un travail partenarial et une meilleure gestion locale de la ressource en eau.

Contexte : un réseau d'étangs interconnectés au passé industriel

La réserve naturelle régionale du Pourra, située sur notre commune de Saint-Mitre-les-Remparts, s'inscrit dans un chapelet d'étangs interconnectés, hérité d'un passé industriel et salinier. Ce réseau complexe de canaux, initialement conçu pour l'exploitation du sel, permet aujourd'hui de réguler les niveaux d'eau des différents étangs.

Si l'étang de l'Engrenier et l'étang de Lavalduc conservent une fonction industrielle en tant que réservoirs

de saumure pour le stockage d'hydrocarbures à Manosque, les étangs du Citis et de Rassuen ne sont plus exploités à cet effet. L'enjeu actuel consiste à utiliser intelligemment ce réseau hydraulique pour maintenir l'équilibre écologique de la réserve du Pourra tout en répondant aux contraintes locales.

Remettre en eau l'étang du Pourra

Depuis 2018, un vaste chantier a été entrepris pour restaurer la galerie de Charleval, permettant d'acheminer l'eau douce depuis le canal de



Le fameux canal Charleval, qui alimente dorénavant l'étang du Pourra.



La salicorne, reconnaissable par son vert tendre qui devient par la suite pourpre.

Rassuen vers l'étang du Pourra. Après de nombreux défis techniques et réglementaires, ce tuyau est enfin opérationnel depuis mars 2023. Grâce à l'action de notre maire Vincent Goyet, la commune de Saint-Mitre-les-Remparts a permis d'utiliser l'eau du canal de Saint-Mitre pour alimenter l'étang du Citis, l'eau douce du canal de Rassuen devenant donc désormais entièrement disponible pour le Pourra.

La commune, en tant que co-gestionnaire de la réserve avec le Conservatoire du littoral, a joué un rôle clé en facilitant cet accord et en menant des travaux pour réactiver d'anciens fossés agricoles. Cette solution permet d'éviter le gaspillage d'eau douce en hiver, période où le canal de Saint-Mitre n'est pas utilisé par les agriculteurs.

Vie dans les étangs : un retour de la biodiversité remarquable

Ce retour de l'eau douce au Pourra n'a pas seulement un impact hydrologique, mais également écologique. En permettant un cycle naturel d'assèchement estival, la réserve renoue avec son fonctionnement historique. Ce cycle favorise des habitats rares tels que les mares temporaires méditerranéennes, propices à une flore spécifique (salicornes, chénopode à feuille grasse) et à une faune variée.

Les effets sont déjà visibles : des centaines de flamants roses ont élu domicile sur le Pourra, et la reproduction des amphibiens a repris, créant une ambiance sonore unique, audible jusqu'au Citis. L'eau claire permet également le développement des herbiers, base de toute la chaîne alimentaire.

3 questions à :



Kévin Courtois
Conservateur de la
Réserve Naturelle
Régionale

Rédaction : Pourquoi est-il important que l'étang du Pourra s'assèche partiellement en été ?

Kévin Courtois : L'assèchement naturel de l'étang du Pourra en été est essentiel pour préserver l'équilibre écologique de ce milieu humide. En effet, cette alternance entre périodes humides et sèches favorise le renouvellement de la biodiversité. Par exemple, certaines espèces végétales et animales se sont adaptées à ces conditions particulières et dépendent de cette variation pour leur cycle de vie. L'assèchement limite également la prolifération des espèces invasives et contribue à la qualité de l'eau en

évitant d'entraîner un déséquilibre de l'écosystème.

R : Quels impacts écologiques avez-vous observés depuis la remise en eau ?

K.C. : Le retour de l'eau douce a permis la réinstallation d'une grande variété d'oiseaux, notamment les flamants roses et les canards souchets. La flore aquatique reprend également ses droits, offrant un habitat idéal pour les insectes et les amphibiens.

R. : Quels sont les enjeux et les objectifs à long terme pour la gestion de l'étang du Pourra ?

K.C. : L'objectif principal est de maintenir une gestion durable de l'étang, conciliant préservation de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques. À long terme, il s'agit de garantir un régime hydrologique qui favorise les habitats naturels tout en permettant aux activités humaines de se poursuivre de manière respectueuse de l'environnement. Des indicateurs tels que l'évolution des populations d'espèces protégées, la qualité de l'eau ou encore la résilience de l'écosystème aux sécheresses seront suivis de près. Des actions de sensibilisation du public et des usagers locaux sont également prévues pour renforcer cette dynamique vertueuse.



Grâce à la gestion fine de l'eau dans l'étang du Pourra, des espèces qui ne se développent qu'entre alternance entre périodes humides et sèches reprennent leurs droits, comme la tortue cistude d'Europe, ou la crypside piquante.

DIMANCHE 30 MARS 2025

CARNAVAL

Contes et merveilles

*Rendez-vous Place de la Mairie 14h
Cortège à 16h30*

Les enfants chouchoutés dans les crèches



À Saint-Mitre-les-Remparts, les crèches Pin'Prunelle et Croque la Vie ne manquent pas d'imagination pour offrir aux tout-petits des moments inoubliables.



À Pin'Prunelle, la journée « Cocooning » a plongé les enfants dans une ambiance douce et réconfortante. En pyjama et armés de leur coussin préféré, ils se sont amusés lors d'une bataille de polochons endiablée. Après ce moment de jeu, une intervenante de la bibliothèque a captivé leur attention avec des contes enchanteurs. La journée s'est poursuivie avec la projection d'épisodes de Petit Ours Brun et une délicieuse pause gourmande à base de chocolat chaud et de crêpes maison.



À Croque la Vie, place à la découverte ! Les plus grands ont exploré les étals du marché lors d'une sortie instructive, tandis que les plus petits ont profité d'une douce balade en poussette dans le village.

Des initiatives qui font le bonheur des enfants comme des parents !



Retour en images

Retour en images sur quelques événements ayant pris place à Saint-Mitre ces dernières semaines (liste non-exhaustive).



Cérémonie des vœux à la population



Remise du panneau 'Ville prudente'



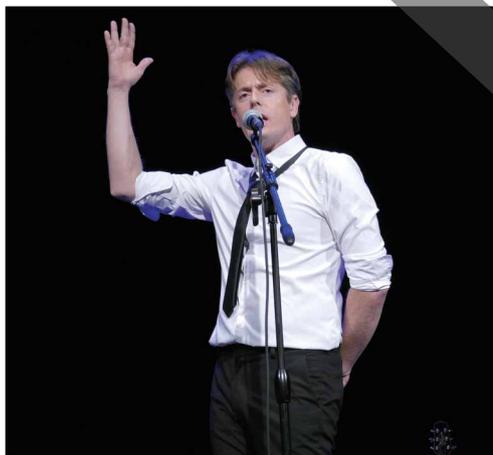
Spectacle enfant au théâtre de la Manare



'Dom Juan' au théâtre de la Manare



'Basilic Swing' au théâtre de la Manare



Mon Brel préféré au théâtre de la Manare



Remise des calendriers par l'Amicale des sapeurs-pompiers à l'EHPAD



Tournoi intervilles dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale)



Remise des dictionnaires aux écoliers

Recensement de la population: nous sommes 6500 !

La commune a reçu les retours officiels de l'INSEE concernant l'enquête de recensement pour la population de Saint-Mitre-les-Remparts, réalisée en 2024.

Le recensement prend en compte la **population des ménages, la population des communautés, la population des habitations mobiles terrestres et des personnes sans-abri et les bateliers** pour calculer la population municipale.

A cela, s'ajoute la population comptée à part, c'est-à-dire qui n'ont pas leur résidence principale à Saint-Mitre-les-Remparts, pour obtenir la **population totale**.

La **population totale recensée est estimée à 6 354 habitants. Selon de nouvelles estimations avec l'arrivée de nouveaux logements dans notre commune, le nombre d'habitants serait proche des 6 500 habitants.**

Une augmentation par rapport à l'année 2022 puisque l'INSEE estimait une population totale de 6 112 habitants.

Inscriptions à l'école maternelle 2025-2026



Les inscriptions pour l'école maternelle sont ouvertes !

Le dossier d'inscription pour les petites sections de maternelle (enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022) est téléchargeable sur notre site internet.

Les inscriptions se font auprès de l'**Espace Familles** (100 rue Giudicelli).

Le document est à remplir et à renvoyer au service complété, accompagné des documents demandés.

Renseignements :

Espace familles-solidarités
04 42 06 74 16
espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr

L'opération façades reconduite pour l'année 2025



Cette initiative lancée par le département depuis le début d'année 2019 est **maintenue pour cette année 2025 face au succès grandissant de l'opération**. Pas moins de 527 rénovations de façades de centres anciens ont été financées par le département dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'embellir les paysages provençaux, dont 15 pour notre commune.

Pour rappel, **cette opération consiste à aider les particuliers à la rénovation de leurs façades dans des zones géographiques bien précises**. Ces subventions peuvent varier **de 50 à 70% selon l'emplacement des maisons**. L'objectif est de rendre le territoire provençal toujours plus attractif.

Toutefois, le département annonce qu'avec le contexte économique défavorable, ils seront contraints de mettre en place des choix budgétaires et des ajustements de certains critères.

Pour les dossiers instruits en 2025, le **plafond annuel de subvention pour la commune de Saint-Mitre-les-Remparts a été fixé à 100 000 euros pour l'embellissement des façades des centres anciens**.

Pour toutes informations sur cette opération, veuillez consulter la page consacrée sur notre site Internet :

<https://www.saintmitrelesremparts.fr/operation-facades/>

Un sol vivant pour un avenir durable : la Métropole et notre commune agissent contre le réchauffement climatique



En réponse aux enjeux écologiques, la Métropole a établi un **projet ambitieux à long terme pour restaurer les sols en eau** notamment le pluvial. Pour cela, l'objectif est de **supprimer les surfaces imperméables** (béton, asphalte, pavés) dans nos écoles Jean Rostand et Edouard Vaillant pour revenir à des sols plus naturels.

A travers ce projet, la commune souhaite offrir un cadre de vie agréable tout en **se préoccupant des enjeux écologiques**. En favorisant l'infiltration de l'eau, la biodiversité pourra également s'accroître.

Les écoles et les enfants seront les premiers concernés avec **des cours qui seront plus végétales**. La métropole propose tout un accompagnement pour réaliser ce processus afin que **les enfants soient sensibilisés à ces enjeux à travers des animations**.

Ces changements se dérouleront en **plusieurs phases** notamment avec un diagnostic d'experts avant d'adopter et de retenir le projet final pour ces cours.

Parlez-vous provençau ?



« Quand lou printèms arrivo, lou merle canto emai la grive » :

Quand le printemps arrive, le merle chante et aussi la grive.

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants - pour - contre - abstention. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

Séance du 13 janvier 2025

Votants
Pour
Contre
Abstention

FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE

Année	Description	Votants	Pour	Contre	Abstention
2025-01	Finances - Fixation du tarif de location du local municipal situé 65 bis rue Bellefont	27	27	0	0
2025-02	Commande publique - Attribution du marché public de travaux MAPA 2024-05 'Travaux de végétalisation et réaménagement apaisé de la place Neuve - Renaturation du centre historique'	27	26	0	1
2025-03	Commande publique - Approbation de l'adhésion de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts au groupement de commandes permanent en vue de la passation de marchés publics sur la thématique de la 'prévention et protection des risques' entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et des communes de l'aire métropolitaine ainsi que leurs EPAC et EPIC (CCAS, office de tourisme...)	27	24	0	3
2025-05	Finances - Vote du quart des crédits d'investissement	27	26	0	1

URBANISME

Année	Description	Votants	Pour	Contre	Abstention
2025-04	Urbanisme - Foncier - Aménagement - Acquisition parcelle section AP n°130	27	21	0	6

POINT GRANDS TRAVAUX



Revitalisation du cœur de village

Le chantier de notre cœur de village se poursuit. La première étape a consisté à creuser d'abord à tous les emplacements où des arbres doivent être plantés, dans l'objectif de purger les enjeux archéologiques.

Dans l'espace de la Tourelle, les traces d'un ancien pressoir à huile ont été mises en évidence. Ailleurs, nous retrouvons ponctuellement une ancienne chaussée en galets sur un lit de sable, puis la roche à faible profondeur. La place Neuve a déjà été fouillée en grande partie il y a quelques années, plusieurs sondages complémentaires viennent d'être effectués.

En intra-muros, le remplacement des canalisations en fonte a débuté, dont l'état souligne combien il était important de commencer par cette étape préalable.

En lien avec les services techniques municipaux, l'entreprise mandatée par la régie des eaux est facilitatrice pour limiter les contraintes subies par les riverains.

Début mars débute l'ouverture des travaux sur la place Neuve. Les arbustes en pots ont été déplacés sur l'esplanade de la mairie.

Nouveau château d'eau

La régie des eaux et assainissement a débuté le chantier de construction d'un nouveau château d'eau, qui s'accompagne de la restructuration et donc du déploiement d'une nouvelle conduite sur environ 3 km de linéaire essentiellement urbain.

Ce nouvel équipement va permettre non seulement de sécuriser nos réserves d'eau en triplant notre capacité, mais aussi d'améliorer le débit au robinet, tout en s'appuyant sur des techniques qui limitent la hauteur de l'ouvrage. Le choix du site d'implantation répond à des contraintes fortes réduisant fortement les possibilités, puisqu'il nous fallait à la fois un point haut, constructible, au cœur du tissu urbain, et opérationnel pour le rôle que l'ouvrage va jouer. L'actuel château d'eau sera dans un deuxième temps supprimé, et le panorama qu'il offre sur notre village valorisé.

Durant les travaux, certaines voies ont été ou vont être temporairement fermées à la circulation.

En plus de ce réseau d'eau, ce chantier va nous permettre de renforcer la défendabilité incendie puisque le sentier forestier entre les quartiers du Crépon et des Magnans d'une part, et celui de la Marjolaine d'autre part, seront améliorés en vue d'obtenir par la suite son classement en chemin DFCL.

Portrait : Fabienne et Vita, les âmes du Coq à l'Âme

"On nous disait que c'était de la folie, qu'ouvrir un cabaret entre une station service et un contrôle technique, ça ne fonctionnerait jamais". Ça, c'était le genre de commentaires que recevaient **Fabienne et Vita, les fondatrices du cabaret le Coq à l'âme**, en 2018. En 2025, le résultat c'est : des soirées qui affichent complet tous les week-ends, **un coup de cœur Gault&Millau, un reportage sur France 3**, et une **réputation incomparable**.

Mère et fille n'en reviennent d'ailleurs toujours pas : "Quand nous avons reçu l'appel pour la mention Gault&Millau, nous étions persuadées que c'était une blague, alors nous avons téléphoné au siège à Paris pour vérifier !". **Une belle récompense** pour ces deux acharnées du travail, qui se sont lancées dans l'aventure après un problème de santé détecté sur Vita. "Nous avons monté ce cabaret pour se donner de l'espoir face à la maladie" confient-elles.

Un pari qui a payé, puisqu'aujourd'hui leur collaboration est un franc succès. **Fabienne est aux fourneaux** et propose de la cuisine maison traditionnelle, tandis

que **Vita s'occupe de la partie artistique** - "même si de temps en temps ma mère met sa touche dans la mise en scène" sourit Vita.

Une complicité qui les lie et transparait dans leur établissement. Le concept est simple : tous les vendredis et samedis soirs de l'année (excepté le mois d'août), des soirées cabaret sont proposées, restauration incluse, avec spectacles et/ou animations (karaoké, blind test...). **Burlesque, transformisme,**

humour... chaque représentation est rocambolesque et transporte le public, dont le nombre est limité à 50 couverts. "Dès que l'on passe la porte, on entre dans un univers, on vient vivre une expérience, détaillent-elles, on a cette interaction et cette proximité avec le public qu'on cultive et qu'on adore".

Cabaret du Coq à l'Âme
Quartier des Emplaniers
07 77 22 82 11
cabaretducoqalame.com



À gauche, Fabienne et Vita, les deux fondatrices du cabaret, et à droite le show 'Disney', l'un des spectacles produit par l'établissement.

ÉTAT CIVIL



Naissances

Rosanna Carmen Virginie FRESSE, née le 15 janvier 2025 à Martigues.

Léna Romy GRANOUX, née le 22 janvier 2025 à Martigues.

Enzo Fabien Alexis GRANOUX, né le 22 janvier 2025 à Martigues.

Louis Jean Ollivier CORNAND, né le 06 février 2025 à Martigues.

Elio Théo Combe, né le 18 février 2025 à Martigues.

Dario Patrice MARTINEZ-HUERTAS, né le 21 février 2025.



Décès

Madeline BASTIEN veuve JEANCOLAS, décédée le 16 janvier 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Arllette REINBOLT veuve BONCOMPAGNI, décédée le 02 janvier 2025 à Marseille 3^{ème} arrondissement.

Thierry KEMPF, décédé le 24 janvier 2025 à Martigues.

Raymond ALVAREZ, décédé le 24 janvier 2025 à Martigues.

Silvette FOUQUE veuve JEANNE, décédée le 28 janvier 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Yvonne CUISIAT veuve DEBARD, décédée le 31 janvier 2025 à Martigues.

René SLAMA, décédé le 11 février 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Dominique TAPPARO épouse RAMAGE, décédée le 19 février 2025 à Martigues.

Robert GIMENEZ, décédé le 23 février 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Pierre SOLER, décédé le 28 février 2025 à Saint-Mitre-les-Remparts.



Saint-Mitre en vie

Vive nos commerces de proximité !

Si nous ne souhaitons pas voir disparaître nos commerces et de nos services de proximité, chacun peut agir en profitant des nombreuses enseignes qui vous accueillent quotidiennement dans notre village.

Facilement accessible à pied, ou en voiture grâce à deux grands parkings situés à moins de deux minutes, notre pittoresque centre historique conserve une boulangerie, une boucherie, un primeur, un buraliste, deux pharmacies, trois épiceries, mais aussi plusieurs salons de coiffure, deux cafés, une boutique bien-être ainsi que de nombreux professionnels de santé. Le soir, les amoureux des pizzas n'ont que l'embarras du choix. Deux fois par semaine, vous pouvez également retrouver notre marché de produits locaux, le mercredi sur l'esplanade Vaillant et le samedi sur la place Neuve.

Si notre cœur de village est en travaux, plusieurs commerces de bouche préparent également leur apparition. D'abord avec un traiteur asiatique, annoncé pour le mois d'avril au croisement des rues Bellefont et du Clos. Mais aussi avec un projet de restaurant sur la place Neuve, la métropole ayant finalement décidé de réhabiliter elle-même un bâti vacant depuis des années, afin d'y installer ensuite un restaurateur, suivant le souhait de la commune.

N'attendez pas que vos commerces et services de proximité disparaissent pour les fréquenter !

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Tribune
non parvenue

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

L'Agenda

Sélection

MARS

MARDI 4 MARS

Loto organisé par la FCPE Vaillant

Salle de la Source | 19h

MERCREDI 5 MARS

Les mercredis du cinéma : « Nothing but the wind »

Théâtre de la Manare | 20h

Billetterie : 04 42 49 04 64

VENDREDI 7 MARS

Hervé Barbereau « Dans l'Hypnose au travers du temps » - Spectacle d'hypnose

Théâtre de la Manare | 20h30

Billetterie : 04 42 73 57 70

MARDI 11 MARS

Amour et sexualité au moyen-âge de l'amour courtois... aux ribaudes - Conférence

Médiathèque municipale Charles Rostaing

Sur inscription : 04 42 49 15 11

SAMEDI 15 MARS

Festival de l'Imaginaire

Théâtre de la Manare | 10h-18h

Infos : 04 42 06 97 52

SAMEDI 22 MARS

J'aimerais arrêtée - Théâtre

Théâtre de la Manare | 20h30

Billetterie : 04 42 49 04 64

SAMEDI 29 MARS

Loto du twirling

Salle polyvalente de Varage | 16h

DIMANCHE 30 MARS

Carnaval 'Contes et merveilles'

Rendez-vous place de la Mairie dès 14h

Infos : 04 42 49 04 62

DIMANCHE 30 MARS

Open de danse par l'association Fit Dance

Gymnase René Jauras | 9h

AVRIL

MERCREDI 2 AVRIL

Ateliers de pâques par Creasab

Médiathèque municipale Charles Rostaing

Sur inscription : 04 42 49 15 11

MERCREDI 2 AVRIL

Les mercredis du cinéma : « Danse avec les loups »

Théâtre de la Manare | 20h

Billetterie : 04 42 49 04 64

MERCREDI 5 AVRIL

Chorale Variance

Salle polyvalente de Varage | 20h30

MERCREDI 9 AVRIL

Chaperlipopette - Spectacle jeune public

Théâtre de la Manare | 16h

Billetterie : www.billetreduc.com

MERCREDI 9 AVRIL

L'amour est dans le presque - Comédie

Théâtre de la Manare | 20h30

Billetterie : www.billetreduc.com